

APPEL A CANDIDATURE POUR UNE ANIMATION SUR LE PODIUM DU SIAO 2016

Le Commissaire Général du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou informe les artistes que, dans le cadre de la 14^e édition du SIAO, il organise une animation **exclusivement live** sur le podium du Salon du **28 octobre au 06 novembre 2016**.

Les artistes intéressés par cette animation **exclusivement live** sont informés qu'ils devront répondre aux critères suivants :

A. Vedettes, groupes ou orchestres

- 1- Comporter au moins 5 membres (instrumentistes et choristes compris),
- 2- Présenter une prestation d'au moins une (1) heure,
- 3- Avoir un répertoire varié (*Musique moderne /moderne d'inspiration traditionnelle*),
- 4- Avoir une bonne expérience du live et de la scène.

B. Troupes traditionnelles ou chorégraphiques

- 1-Avoir au moins un (1) an d'existence ;
- 2-Avoir un répertoire riche et varié pour une prestation d'au moins 30 mn ;
- 3-Avoir une grande expérience de la scène.

C. Humoristes

- 1-Avoir une grande expérience de la scène ;
- 2-Avoir un répertoire riche et varié pour une prestation d'au moins 30 mn.

Les dossiers sont recevables au standard du SIAO du **Mercredi 12 octobre** au **Mardi 18 octobre 2016 à 15h H 30mn**, et devront comporter les pièces suivantes :

1. Une demande non timbrée adressée au Commissaire Général du SIAO ;
2. Un dossier de presse (Press-book et / ou note de présentation) ;
3. Un CD audio et / ou vidéo ;
4. Le tout dans une enveloppe grand format.

Disposition particulière : Les artistes qui le désirent ont la possibilité de s'associer à deux au maximum afin de pouvoir proposer une prestation conforme à la durée exigée. Dans ce cas, ils se partageront le même cachet.

NB: Les artistes sélectionnés ne pourront, en aucun cas, retirer leurs dossiers après dépôt.

Ouagadougou, le **11 OCT. 2016**

Le Commissaire Général du Salon

Dramane TOU
Chevalier de l'Ordre du Mérite